



# RETRAITE A POINTS : "LES FEMMES NE SERONT PAS LES GRANDES GAGNANTES"

**Jeudi 5 mars à 10h30**

**Arles – Kiosque à musique**

## **En Grève et en Manifestation pour exiger le retrait de cette réforme et pour l'égalité salariale**

Depuis le 5 décembre, la présence de milliers de femmes dans la rue, démontre bien qu'il n'y a pas que la date du 8 mars pour exiger les droits, l'inégalité salariale c'est tous les jours que nous la subissons. Elles ont bien compris que par la lutte elles devaient exiger le retrait de ce projet néfaste qu'est la retraite à points.

Toutes et tous perdants avec cette réforme de retraite à points :

- ⇒ qui prend en compte toute la carrière pour le calcul des retraites et qui entraînera donc une baisse de 30 % de toutes les pensions
- ⇒ qui recule l'âge légal de départ à la retraite
- ⇒ qui modifie les modalités de la pension de réversion
- ⇒ qui ouvre à la retraite par capitalisation.

Avec les périodes d'interruption de carrière (souvent du fait de la famille) ou des temps partiels imposés dans des métiers à prédominance féminine et souvent mal payés, les femmes le paieront cash !

Une réforme gagnante pour les femmes, c'est prendre en compte que les durées de carrière sont très différentes pour les femmes et c'est réduire les durées de travail sur la semaine pour les femmes et pour les hommes, pour garantir un meilleur partage des tâches domestiques et de l'éducation des enfants.

**MALGRÉ LES DIFFÉRENTES LOIS SUR L'ÉGALITÉ SALARIALE, 37 ANS APRÈS, LES INÉGALITÉS PERDURENT !  
(1<sup>ÈRE</sup> LOI - 1983) - AUJOURD'HUI :**

- Les femmes sont encore payées 26 % de moins que les hommes et elles représentent 75 % des bas salaires
- 80% des salariés-es à temps partiel sont des femmes
- Les critères de prise en compte de la pénibilité sont si restrictifs qu'ils ne bénéficient qu'à 25 % de femmes
- Une femme sur 5 attend 67 ans, l'âge d'annulation de la décote (contre un homme sur 12) ;
- 40 % des femmes n'ont pas une carrière complète
- Les femmes touchent 42 % de moins que les hommes en pension de droit direct (avec la majoration pour enfants)
- 20 % des femmes sont victimes de violences sexuelles et sexistes sur le lieu de travail

Nous avons bien vu le résultat des inégalités salariales et de la précarité au féminin. Nous n'avons pas oublié que le minimum de retraite à 1000€ était prévu dans la loi depuis 2003. Nous avons bien compris qu'il faudra avoir 64 ans, voire plus, pour y accéder au lieu de 62 actuellement et qu'il faudra avoir une carrière complète ...et que les femmes devront travailler plus longtemps ou subir une décote.

### **LES DROITS FAMILIAUX REMIS EN CAUSE**

#### **LE GOUVERNEMENT SUPPRIME**

- la Majoration de Durée d'Assurance (MDA) qui attribue à toutes les femmes 8 trimestres par enfant dans le privé et 2 trimestres (8 avant 2010) dans le public,
- la majoration de pension de 10 % pour le père et la mère de famille de 3 enfants et plus.

#### **LE GOUVERNEMENT PROPOSE**

- aucun dispositif de remplacement : la suppression de la MDA a une conséquence catastrophique sur l'âge de départ à la retraite des femmes et donc sur le niveau de leur pension.
- une majoration de 5 % par enfant à partager entre le père et la mère ou à prendre intégralement par l'un des 2 parents.

## La CGT revendique :

- Le retrait de cette réforme injuste,
- L'égalité salariale et une autre répartition richesses entre capital et travail (rapporterait 6 milliards d'€ dans les caisses de Sécurité Sociale et représente une augmentation du PIB de 6,9%),
- L'augmentation des salaires,
- L'arrêt des temps partiels imposés,
- La mise en place d'un grand service public de la petite enfance,
- L'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité,
- La réduction du temps de travail à 32 heures.

### PRENDRE EN COMPTE L'ÉGALITÉ :

- Prévenir les violences sexuelles et sexistes au travail en sensibilisant les entreprises aux risques encourus.
- Prévenir les violences conjugales en mettant en place de vrais plans de prévention.
- Créer des centres d'accueil public pour les femmes victimes de ces violences.
- Ratifier la convention OIT que la France n'a toujours pas ratifiée !

Partout dans le monde, les femmes se lèvent et se révoltent pour dénoncer la domination et l'exploitation et remettre en cause le patriarcat et le capitalisme, elles luttent pour l'égalité et leur émancipation.

**l'Union Locale CGT d'Arles appelle à continuer et amplifier la lutte contre le projet de réforme de retraite a points, pour l'égalité salariale immédiate et pour préserver l'avenir de notre jeunesse.**

**Toutes et tous mobilisés, en grève et en manifestation**

**→ JEUDI 5 mars à 10 H 30**

**ARLES - Kiosque à Musique :**

**grève et manifestation pour exiger le retrait de cette réforme et pour l'égalité salariale**

**→ DIMANCHE 8 Mars à 14 H – MARSEILLE - Vieux-Port : manifestation**